



DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS



N° 10865*01

EXEMPLAIRE POUR LE
BUREAU DE DOUANE DE
RATTACHEMENT

1

BUREAU DE DOUANE DE RATTACHEMENT :

(nom et adresse postale complète)

.....
.....
|_|_|_|_|

Désignation et adresse de l'entrepôt fiscal de stockage :

.....
.....
|_|_|_|_|

**DÉCLARATION PÉRIODIQUE
DE STOCKS EN ENTREPÔT**

PÉTROLIER SIMPLIFIÉE

ENREGISTRÉE LE :

PSE

VOLUME

1/A

PÉRIODE DU |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

AU |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

(Cachet du bureau)

BUREAU DE DOUANE	NUMERO DE LA DÉCLARATION	ENTREPÔT FISCAL DE STOCKAGE
1	2	3

Page n° 1

NOMBRE DE PAGES :

Nous

déclarons, sous les peines de droit, d'une part, que tous les produits sous douane qui, durant la période précisée ci-dessus, sont entrés ou sortis de l'entrepôt susvisé ou ont changé de compte dans cet entrepôt, ainsi que les produits sous douane qui y sont en stock à la fin de cette période, sont repris sur la présente déclaration et, d'autre part, que toutes les indications figurant dans cette déclaration sont sincères et véritables.

Nous précisons que cette déclaration est établie sous le couvert de notre soumission générale cautionnée pour opérations diverses.

A..... le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

(Signature et nom du représentant du déclarant en majuscules)

Dans cette déclaration, les volumes sont exprimés en litres.

ENT. AGRÉE	RÉGIME TARIFAIRE	ÉTAT RÉCAPITULATIF DES ENTRÉES						ÉTAT RÉCAPITULATIF DES SORTIES DE LA PÉRIODE				STOCK COMPTABLE A 15° C (12 - 16)	STOCK PHYSIQUE A 15° C
		CODE FREINTE D'ENTRÉE	JOUR DE RÉCEPTION DU PRODUIT	N° DES DÉCLARATIONS PONCTUELLES D'ENTRÉE	VOLUME A 15° C AVANT FREINTE DES ENTRÉES DE LA PÉRIODE	VOLUME A 15° C DE LA FREINTE D'ENTRÉE	VOLUME A 15° C DES ENTRÉES (stock initial suivi des entrées nettes de la période 10 - 11)	VOLUME A 15° C DES SORTIES OUVRANT DROIT A FREINTE DE SORTIE	VOLUME A 15° C DES SORTIES NOUVRANT PAS DROIT A FREINTE DE SORTIE	VOLUME A 15° C DE LA FREINTE DE SORTIE	VOLUME A 15° C A IMPUTER (13 + 14 + 15)		
4	ORIGINE	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18

